

## Groupe de Travail « Évaluation des substances et procédés soumis à autorisation en alimentation humaine » (ESPA) et liste de personnalités compétentes :

Les candidats doivent posséder des compétences dans les domaines suivants :

### **Évaluation de risque**

- Évaluation quantitative des risques sanitaires
- Connaissances des procédures européennes et internationales en évaluation des risques sanitaires
- Connaissances des nouveaux outils d'évaluation des risques sanitaires (MoE, TTC, QSAR)

### **Toxicologie**

- Toxicologie générale (aiguë, chronique, cancérogénicité, reprotoxicité, neurotoxicité, immunotoxicité)
- Génotoxicité
- Toxicité prédictive (relation structure-activité)
- Toxicité des extraits naturels
- Toxicité de produits néoformés

### **Chimie des matériaux**

- Plastiques
- Procédés de transformation
- Papiers/cartons
- Encres
- Résines et vernis
- Métaux
- Bois

### **Chimie des aliments**

- Interactions substances-matrice alimentaire
- Impact des procédés de fabrication sur la matrice alimentaire
- Induction de produits néoformés
- Réactions d'oxydation dans les aliments

### **Chimie analytique**

- Substances inorganiques et/ou organiques
- Méthodologie analytique
- Analyse des néoformés

## ■ **Procédés de fabrication alimentaire**

- Connaissances sur les filières de fabrication des aliments
- Traitements thermiques
- Traitements haute pression
- Traitements membranaires-filtration
- Traitements ionisants
- Traitements de désinfection
- Extractions à partir de sources naturelles
- Autres procédés et nouveaux procédés

## ■ **Procédés industriels liés aux matériaux au contact des aliments**

- Recyclage
- Produits de nettoyage
- Connaissances des filières de production

## ■ **Réglementation applicable aux matériaux / objets en contact avec les aliments et aux essais de migration : les auxiliaires technologiques, les additifs alimentaires, les nouveaux aliments et les nouveaux ingrédients**

- Textes réglementaires (France, Union européenne et autres pays)
- Normes (méthodes analytiques, prélèvements...)
- Lignes directrices pour la préparation de dossiers de demande (OCDE, EFSA...)